

VIIIes Rencontres internationales du
Réseau Interuniversitaire de l'Economie Sociale et Solidaire

Economie sociale et solidaire et développement - Mobilité et relocalisation

Barcelone, 8 et 9 mai 2008

Jean-Michel Servet
IHEID Genève / IRD UMR 201 Travail et mondialisation Paris

**« Monnaie complémentaire *versus* microcrédit: contribution comparée au
développement local par l'inclusion financière »**

Mots-clés :

Microcrédit, Monnaie complémentaire, effet multiplicateur endogène, territoire

Résumé : L'article compare la dynamique des monnaies complémentaires et du microcrédit.

INTRODUCTION

Les monnaies alternatives, complémentaires ou sociales¹ et le microcrédit peuvent plonger leurs racines dans le XIXe siècle principalement en Europe et en Amérique du Nord. On observe à nouveau leur développement simultané depuis les deux dernières décennies du XXe siècle. Leur réémergence s'est faite de façon confidentielle dans les années 1980 pour les premières et 1970 pour le second et de manière assez remarquable parallèlement, surtout dans les années 1990. Ce sont des formes différentes, qui peuvent agir de façon complémentaire ou simultanée. Elles proposent d'introduire une dynamique des systèmes économiques à une échelle locale par un mécanisme monétaire ou financier. Ces deux différents sont exceptionnellement articulés. Le contexte actuel est celui :

- d'une financiarisation croissante des relations sociales conduisant à un besoin de plus en plus pressant de services financiers,
- et d'une difficulté d'accès aux ressources financières par une fraction très importante des populations (qui dépasse généralement la partie de la population dite pauvre).

¹ Nous employons ici ces expressions comme des synonymes, en y incluant les systèmes d'échange local. Nous définissons comme étant des systèmes de monnaies locales et non de microcrédit les systèmes de microprêt dont le véhicule de la dette est une monnaie locale ou propre à un groupe ou réseau autonome. La distinction entre les deux systèmes est fondée sur le moyen de paiement utilisé.

Les deux systèmes contribuent, chacun à leur manière, à une inclusion financière des populations. Mais les monnaies complémentaires grâce à la mise en place de groupes locaux souverains ou de réseaux autonomes luttent contre les formes actuelles dominantes de la financiarisation en se présentant généralement comme une forme alternative au processus dominant de financiarisation. À l'inverse, le microcrédit en devient de plus en plus un acteur à part entière et à une échelle internationale ; notons ici que les placements internationaux en microcrédit étaient d'environ 4 milliards de dollars fin 2006 et qu'ils s'accroissent actuellement de 25 % par an. Si un au-delà du microcrédit, par la diffusion de services d'épargne, de transfert, de garantie, d'assurance notamment, peut permettre une plus large inclusion financière des populations et une meilleure réponse à une demande de fait diversifiée de services financiers, les monnaies complémentaires ont une potentialité d'appui au développement local beaucoup plus forte. Leur supériorité provient d'un mécanisme d'endogénéisation des ressources que ne présente pas le microcrédit. Toutefois, celui-ci est mal connu des acteurs institutionnels du développement et les promoteurs des monnaies complémentaires se situent généralement en marge des appuis institutionnels potentiels. Un rapprochement des deux systèmes pourrait être fécond. Toutefois, la rencontre entre microcrédit et monnaies complémentaires ne peut actuellement qu'être limitée, voire généralement improbable, du fait même des formes actuelles de l'essor du microcrédit et son articulation de plus en plus forte avec la finance internationale.

Dans un premier temps nous soulignerons quelques unes des limites du microcrédit comme mode d'inclusion financière dans les dynamiques économiques locales et dans un deuxième temps, à travers un tableau comparant les dynamiques en jeu, nous analyserons l'apport potentiel des monnaies complémentaires.

1. Comprendre quelques-unes des limites actuelles du microcrédit

Le succès du microcrédit s'appuie sur un besoin de plus en plus intense de services financiers par les populations. L'inclusion financière, généralement définie par l'usage des services bancaires, apparaît très limitée. Dans les pays à faible revenu par tête, la masse de la population qui n'a pas accès à des services financiers est beaucoup plus large que la population dite pauvre. Pour comprendre les opportunités actuelles de la commercialisation de la microfinance, représentons l'inclusion et l'exclusion financière sous la forme d'une

pyramide. À sa base se trouvent les populations en permanence en dessous de la fameuse ligne de pauvreté. Contrairement à nombre d'idées reçues le microcrédit s'adresse exceptionnellement à cette clientèle [HULME, MOSLEY, (1996) ; GENTIL, SERVET, (2002)]. Au-dessus de la ligne de pauvreté se trouvent des populations étant, de façon chronique, en situation de pauvreté ; elles ne le sont pas de façon permanente et connaissent une situation de plus ou moins forte précarité. Pour elles, des services d'épargne et d'assurance se révèlent souvent plus pertinents que de petits prêts. Enfin, entre ces populations et la pointe de la pyramide, constituée par les populations financièrement intégrées, se situent une masse de petits producteurs, de petits commerçants et de petits salariés qui peuvent offrir à certaines formes adaptées de microcrédit une véritable opportunité.

L'inclusion financière définie par l'accès à des services bancaires varie selon les pays de 1% à presque 100% des ménages [HONOHAN, 2006, MORVANT-ROUX, SERVET, 2007 , « De l'exclusion] et connaît de fortes disparités entre les continents tout comme entre les régions et les localités. En Amérique Latine, les taux nationaux oscillent entre 5% au Nicaragua et 60% au Chili, en étant le plus souvent compris entre 25% et 40%. En Afrique, les taux d'inclusion financière se trouvent généralement au-dessous de la barre des 20%, notamment pour l'Afrique de l'Est. En Asie du Sud, le Pakistan et le Bhoutan présentent respectivement des taux de 12 et de 16% alors que l'Inde et la Chine ont des taux supérieurs à 40%. Dans la plupart des pays dits « en développement » des populations à revenus moyens, qui ne peuvent pas de ce fait être qualifiées de « pauvres » et surtout pas de « très pauvres », n'ont donc pas accès aux services financiers de base [MORVANT-ROUX, SERVET (2007), « De l'exclusion]. On constate que même dans les pays aux revenus moyens par tête parmi les plus élevés de la planète se trouvent des populations connaissant un accès très limité voire quasi nul à des services financiers devenus indispensables pour y survivre. Toutefois, dans la plupart des pays européens, au Japon, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ligne de pauvreté et ligne d'exclusion financière se confondent très largement. La limitation dans l'accès ne se pose pas seulement du fait de conditions légales et de la mise en place de barrières réglementaires à caractère excluant ou de l'absence physique d'institutions dans certains lieux. Il naît aussi d'un degré d'analphabétisme financier élevé [GLOUKOVIEZOFF (2006)].

Compte tenu des formes actuelles dominantes d'organisation sociale, l'inclusion financière la plus large possible est une condition d'un développement socialement soutenable. Mais, il ne suffit pas d'offrir des services financiers et de répondre à une demande pressante pour y

contribuer. Illustrons cette critique par l'exemple de l'essor des services microfinanciers au Bangladesh. Il est sans doute peu de spécialistes reconnus de la microfinance, qui au détour d'un article n'aient pas un jour vanté les mérites de cette supposée *success story*. Comment ne pas sombrer dans l'optimisme en découvrant un pays où 105 millions de personnes (21 millions de familles sur 149 millions d'habitants) sont des « bénéficiaires » du microcrédit ? Comment ne pas saluer l'effort considérable des hommes et des femmes qui y ont contribué en trois décennies ? Or le bilan du microcrédit dans un des lieux de la planète où il a été sans nul doute le plus diffusé n'est pas aussi globalement positif que les chroniqueurs de cette finance du coin de la rue ou du village l'imaginent communément. ActionAid Bangladesh et Bangladesh Unayan Parishad ont soutenu un rapport dirigé par le professeur Qazi Kholiquzzaman Ahmad qui dresse un tableau rigoureux, à la fois d'un point de vue scientifique et par sa sévérité, des conséquences du microcrédit dans le pays [KHOLIQUZZAMAN, (2007)]. Pour ce qui est de l'effet économique, il apparaît limité : « *micro-borrowing does not usually provide the borrowers with an economic base to break out of income poverty and move on to significantly higher levels of income and living standard. Moreover, many get caught up in an increasing debt-syndrome and slide further into poverty* » (p. 44).

Pour comprendre les raisons de ce faible impact et les effets négatifs relevés, il convient tout d'abord d'observer les activités que ces petits prêts financent. On remarque un poids considérable des activités qui ne sont pas productives mais seulement commerciales (37% du nombre des prêts cités par les emprunteurs) alors que l'enfermement dans le sous-développement économique tient précisément à l'importance des marges et des multiples intermédiations improductives. La location de terres compte pour 13% ; l'activité de transport par rickshaw pour 8% et l'élevage de vaches pour 7% seulement. Il s'agit aussi de couvrir des coûts d'éducation et de mariage des enfants (7%). À cela s'ajoute le remboursement de prêts antérieurs (6,4%)². Par comparaison, on peut remarquer qu'en Inde, le remboursement des frais médicaux apparaît souvent comme prévalant. On doit aussi noter que le coût effectif du microcrédit est beaucoup plus élevé pour les emprunteurs que ne l'affichent les institutions. Ceci entraîne un prélèvement important dans les ressources des ménages : le taux d'intérêt est de 30,5% au lieu de 10 % affiché par la Grameen Bank, de 44,8% au lieu de 15% pour BRAC comme pour ASA et de 42,3% au lieu de 14% pour PROSHIKA (p. 37-38).

² Voir p. 18 et 19 cet inventaire.

Le rapport ne fait pas la différence entre les sommes additionnelles introduites dans une activité et la part qui, de fait, sert à une simple meilleure gestion inter temporelle des recettes et des dépenses des ménages. Il ne compare pas les taux d'intérêt pratiqués avec le rendement effectif des activités financées. Le rapport souligne (p. 18) : « *the respondents taking micro-credit have generally remained tied to rudimentary economic activities, many of which do have much prospect of expanding into sustainable growth because of either market saturation (most of the products and services are directed to local markets) and/or limited scope of productivity improvement* ». Si l'on dépasse ces dimensions liées aux systèmes de production et d'échange, pour s'attacher à des dimensions pensées comme non économiques, les conclusions sont plus inquiétantes encore. Or, face à l'absence d'une diminution conséquente de la pauvreté en termes de revenu³, c'est surtout vers ces autres dimensions du développement humain que les espoirs sont tournés⁴. Le rapport dirigé par le professeur Qazi Kholiqzaman Ahmad indique que parmi les clients (et de fait des clientes pour l'essentiel) des organisations de microfinance au Bangladesh le microcrédit n'entre que pour 16% dans les raisons de l'accroissement du taux de scolarisation ; de même les trois quarts de celles qui ont accru leurs capacités à se soigner l'attribuent à d'autres causes que le microcrédit. Ce sont, semble-t-il, les politiques publiques et l'action d'organisations de la société civile qui font la différence en matière d'éducation et de santé (p. 28, 30, 34). Ajoutons que seulement 10 % des emprunteuses affirment que le microcrédit leur a permis d'entreprendre de façon indépendante une activité (p. 46). Plus inquiétant encore, 82% des femmes interrogées affirment que le montant des dots s'est ainsi accru (p 48) et les femmes qui subissent dans le cadre familial des violences morales ou physiques (27,8% des enquêtées) déclarent pour 60% d'entre elles que cette violence s'est accrue depuis qu'elles sont devenues bénéficiaires d'un microcrédit en raison même de leurs fonctions économiques et financières nouvelles dans la famille ; la violence n'a diminué que pour 27,3 % d'entre elles (p. 47). Toutefois, un des éléments positifs relevés, est que seulement 28% d'entre elles déclarent que la prise en compte de leurs points de vue dans la gestion du microcrédit n'a pas évolué.

Comment comprendre la distance entre l'opinion commune et ce que révèlent ce type d'enquêtes, dont les résultats ne sont pas totalement nouveau [FERNANDO, (2006), Servet (2006) *Banquiers*] pour les spécialistes ? Nous nous trouvons sans doute ici dans un processus

³ L'observation de l'évolution des revenus au Bangladesh laisse penser qu'elle est plus déterminée par la situation climatique que par l'apport de micro prêts.

⁴ Voir en ce sens notamment le *Rapport du Sommet du Microcrédit* 2006.

de validation idéologique sans besoin de preuves. Il est de l'ordre de la foi et de l'irrationnel et peut être comparé à ce qui s'est passé au cours du XXe siècle dans de tout autres cadres idéologiques. L'URSS de Staline a pu faire l'objet de panégyriques tout comme la Chine de Mao ; tous ceux qui mettaient en doute ces résultats présentés comme un bonheur en construction étaient traités de suppôts du « capitalisme » ou de la « bourgeoise » et « d'adversaires du bonheur du prolétariat ». Dans presque tous les secteurs de la société, l'hégémonie des modèles néo-libéraux ont permis à des croyances refusant d'interroger le fonctionnement réel du microcrédit de prospérer en le confondant avec l'économie solidaire en soi [MORVANT-ROUX, SERVET, SOULAMA, (2008)]. Ici, comme hier avec les « socialismes réels », toute personne s'interrogeant sur l'efficacité d'un système était supposée faire peu de cas de la misère humaine⁵.

Il est possible de faire l'hypothèse que les critiques montantes contre les naïvetés propagées sur le caractère miraculeux du microcrédit solidaire participent et contribuent à un retour du balancier idéologique qu'une crise profonde des marchés financiers ne pourraient qu'accélérer. Toutefois le risque est que demain certains proposent de jeter le bébé avec l'eau du bain, tout autant celle du microcrédit que des logiques participatives par des organisations de la société civile.

Les interventions dans le domaine microfinancier doivent être comprises comme positives quand, en favorisant l'accès et l'usage de services financiers, elles permettent durablement d'améliorer le bien être et d'accroître les capacités individuelles et collectives des personnes. Elles sont négatives quand, à l'inverse, elle ont pour effet, fut-ce indirectement, de réduire bien être et capacités d'une fraction de la population. Que ce soit directement parce que le service financier n'est pas adapté et que la probabilité est élevée d'accroître la vulnérabilité des populations, quand leur cible en termes de clients n'est pas ajustée et que le surendettement en est chroniquement une forte résultante. Ou que ce soit indirectement parce que la prestation de ce service à une petite fraction seulement de la population marginalise fortement une autre partie de la société et que cette explosion des inégalités renforce les exclusions et les marginalisations [SERVET, (2007) , « Les illusions]. L'essor de ces services peut en effet avoir pour conséquences de contribuer soit à accroître, soit au contraire à réduire

⁵ La consultation de nombreux sites où les internautes débattaient des dangers et des vertus supposés du microcrédit après l'attribution du Nobel de la Paix à l'automne 2006 est de ce point de vue révélatrice du système de croyances mobilisées autour du microcrédit.

les inégalités, d'améliorer ou d'affaiblir les conditions de vie d'une fraction plus ou moins importante de la population.

Les potentialités du microcrédit à destination exclusive de populations à faible revenu sont bien plus limitées que ne le laissent entendre nombre de ses promoteurs ; et encore faudrait-il que les services financiers qui leur sont proposés répondent exactement à leurs besoins. La transformation des organisations de microfinance en « banques de pauvres », leur refinancement sur les marchés financiers et le dé plafonnement des taux d'usure qui peut ouvrir dans des niches du « marché » de la microfinance des opportunités sont des propositions non seulement irréalistes mais aussi dangereuses si ce modèle de « libéralisation » du secteur est imposé à toutes les organisations de microfinance. L'usage productif et rentable des microcrédits est le fer de lance de la justification de la prétendue « libération » des taux d'intérêt. Or, cette idée est erronée pour toutes les situations où le microcrédit est employé pour gérer dans le temps les budgets familiaux et de ce fait ne peut pas produire par la dépense globale locale d'effets multiplicateurs sur les revenus des familles.

Le risque de cette financiarisation par les institutions de microcrédit à but lucratif et à taux d'intérêt libre est pour l'agriculture⁶ un transfert accru de ressources du monde agricole vers le secteur financier. Il a souvent été remarqué que les prêts destinés à des activités productives finançaient plus souvent des activités commerciales ou des activités para agricoles que des activités agricoles ou pastorales [DEMIRGÜÇ-KUNT, BECK, HONOHAN, (2007) ; MORVANT-ROUX, SERVET, (2007) « De l'exclusion »]. Cette différence tient bien évidemment à l'implantation des organisations de microfinance. Il est moins coûteux d'intervenir dans des zones à forte densité de population (donc dans les zones urbaines ou péri urbaines) que dans des zones à faibles densités de population, qui caractérisent une majorité des espaces agraires. Outre cette donnée de géographie humaine, il convient de souligner que les apports de fonds nécessaires à une activité commerciale sont en règle générale beaucoup moins élevés que pour une activité artisanale, et encore moins que pour une activité agraire ou d'élevage. Le financement des activités agricoles doit s'inscrire dans une temporalité plus longue (du fait de crédits d'équipement à moyen ou long terme). De plus, le capital circulant⁷ constitue une part

⁶ Nous reprenons ici des éléments développés dans J.-M., SERVET (2008) « La microfinance ; MORVANT-ROUX, SERVET, (2007), « De l'exclusion financière.

⁷ Le capital circulant est l'ensemble des moyens de production détruits au cours du processus de production, dont la durée d'utilisation est inférieure à un an. Dans le secteur agricole, il est principalement constitué des intrants comme les semences et les fertilisants et du temps de travail salarié.

variable du capital nécessaire pour développer une activité : la part est beaucoup plus élevée dans le commerce que dans l'artisanat, et plus importante dans l'artisanat que dans l'agriculture. En l'état, le financement de l'agriculture par la microfinance concerne par conséquent davantage la commercialisation des produits et le capital circulant agricole. Les autres facteurs comme la terre ou les équipements lourds restent généralement hors du champ des microfinancements alors que les dispositifs de financement public du secteur ont été graduellement remis en cause au cours des trente dernières années. Ceci a produit un trou bancaire pour l'agriculture que le Rapport 2008 sur le développement dans le Monde de la Banque mondiale (intitulé *Agriculture for Development*) a reconnu, nous sommes tenté d'écrire a enfin redécouvert. Les évaluations des taux de rendement des activités agricoles ne tiennent pas souvent compte du rendement des capitaux fixes et notamment de la terre. Si l'on ajoute dans le capital avancé la valeur non seulement des intrants immédiats (tels que semences, engrais, nourriture pour bétail) mais celle de la terre, des bâtiments et de l'équipement (qu'elle soit appréciée au prix de marché ou au prix d'acquisition), il apparaît que les retours sur investissement des activités agricoles sont faibles et même très faibles, si on les compare aux marges commerciales et aux taux d'intérêt des prêts. Ajoutons que le niveau de risque des activités agricoles est beaucoup plus élevé⁸, compte tenu tant des aléas climatiques que des fluctuations des cours sur les marchés mondiaux, des cours de commercialisation des productions et de ceux de certains intrants, comme l'énergie ou les engrais. Si l'on ne prend pas en compte, dans les avances faites pour produire, la terre et les travaux d'irrigation par exemple, cela signifie que les droits de propriété ne sont pas reconnus comme devant être rémunérés, qu'ils le sont très partiellement, ou que, le travail s'exerçant sous contrainte, celui-ci est très faiblement rémunéré. Par conséquent, si l'on intègre la rémunération potentielle de l'ensemble des « facteurs de production » en agriculture et le niveau des taux d'intérêt pratiqués, le transfert vers le secteur financier de la part du surplus créé par ces activités apparaît alors considérable. Le risque d'une microfinance finançant principalement le court terme est sur ce point élevé.

Un autre limite de la capacité du microcrédit à créer des dynamiques économiques locales tient aussi à l'apport extérieur de fonds dans des pays qui sont par ailleurs en surliquidité bancaire. Contrairement à nombre d'idées reçues sur l'aide au développement, qu'il s'agisse de fonds sous forme de placement ou d'aides publics ou charitables, ou qu'il s'agisse de fonds publics, à l'échelle internationale, un apport extérieur de fonds à prêter n'est certainement pas

⁸ Sur ces questions voir notamment la thèse en cours de Cyril Fouillet (université Lyon 2).

le plus grand besoin des pays aux populations matériellement les plus démunies. Différentes études ont mis en avant la surliquidité de l'Afrique subsaharienne (40 pays sur 44) [SAXEGAARD, (2006)], mais aussi du Maroc, de l'Algérie, de l'Égypte et de la région Caraïbes. Plus que de transferts de fonds dans le sens Nord-Sud, les pays parmi les plus pauvres de la planète (en termes de revenu par tête) ont souvent davantage besoin de fonds internationaux [FLAMING, (2007)] et locaux de garantie qui encouragent les banques locales à prêter. Ce d'autant plus que, globalement, les mouvements de fonds du Sud vers le Nord l'emportent sur le mouvement inverse [GURTNER, (2007)]. Il est donc nécessaire s'interroger aussi sur les effets de certaines formes de financement extérieur dans certains pays, en particulier s'ils s'avèrent contraire à une dynamique de décollage des économies.

Certaines subventions et certains placements auraient sans doute une beaucoup plus grande efficacité pour une large inclusion financière en appuyant d'autres services que le crédit, comme le transferts des fonds des migrants, la mise en place des réseaux d'épargne, la constitution de fonds de retraite et la diffusion des services de microassurance, voire la mise en place de services fiscaux efficaces⁹.

2. Tableau comparatif des dynamiques en jeu par les monnaies complémentaires et par le microcrédit

	Monnaies sociales, complémentaires ou alternatives	Microcrédit
Rapport à la monnaie	Mise en place d'un instrument local (ou dans un réseau autonome) de paiement et de compte	Recours aux instruments monétaires de paiement et de compte de l'espace donné, qui sont produits et contrôlés à l'extérieur du groupe
Principe de fonctionnement	Dette initiale donne accès à biens, services et savoirs	Dette initiale donne accès à biens, services et savoirs
Zone de diffusion	Concentration dans pays développés et quelques pays en développement	Différents modèles dans presque tous les pays (plus développés au Sud, en particulier en Asie)
Contexte d'apparition (ou de renouveau) et période d'essor important	Chômage massif et aides sociales Années 1990, dans certains cas forte inflation	Sous emploi et activités de survie Années 1990, souvent post conflit, post crise et post inflation

⁹ Voir *Annuaire suisse de politique de développement 2007*, Genève, IUED.

Champ	Groupe communautaire, territoire ou réseau L'espace est limité	Est rarement localisé de façon restrictive (exception dans le modèle des <i>self help groups</i> , des caisses villageoises et du <i>village banking</i> , mais adossement financier et réseau)
-------	-------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fondement institutionnel	Groupe local ou réseau autonome et souverain	Organisation ayant pour objet le développement ou banque commerciale ou coopérative Elles peuvent s'appuyer sur un groupe local dont le degré d'autonomie est variable
--------------------------	----------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sphère des échanges	Possibilité de circonscrire une sphère d'échange	Les limites sont celles du marché
Dynamique de développement	Instrument de développement local ou au sein d'un réseau par une dynamique des échanges	Instrument de développement (local) par une dynamique des échanges
	Privilège l'usage endogène de revenus tirés d'une production locale	Pas de préférence au local
	Dynamique des échanges (Re)valorisation des capacités des personnes et des territoires	Dynamique des échanges (Re)valorisation des capacités des personnes et des territoires
	Développement endogène peut être élevé (effet multiplicateur local important)	Risque de fuites hors du système (effet multiplicateur local limité)

Degré de formalisation	Généralement faible	De plus en plus élevé
Confiance	Mise en avant d'une confiance hiérarchique et éthique (locale ou du réseau) Cas d'effondrement de systèmes (causes diverses)	Mise en avant d'une confiance fonctionnelle méthodique Cas d'effondrement de systèmes notamment : si surendettement, conjoncture économique défavorable ou suppression de subventions

Appui institutionnel externe	Fréquence d'une autonomie totale du groupe Cas d'appui principalement du mouvement ong et associatif ou mutualiste	Très grande diversité : Ong, associations, coopération multilatérale et bilatérale, fondations, institutions financières, banques commerciales, institutions de développement local
	Organisation de réseaux locaux, nationaux et de Conférences nationales et internationales	Organisations de réseaux nationaux et internationaux Conférences nationales et internationales
	Très faible intervention publique ou du secteur bancaire traditionnel	. Très forte intervention publique Notamment par subventions et réglementation Contribution croissante des institutions financières et des banques commerciales
Rythme de développement	Croissance initiale très forte puis tassement du renouvellement des adhérents	Croissance exponentielle Forte addiction au microcrédit ou élimination des populations pauvres les moins rentables

Utilisation par clients ou membres	Forte gestion au quotidien des ressources familiales, d'où une forte participation des femmes Cas de crédit inter-entreprise (exemple WIR en Suisse)	Au Sud fort détournement pour gestion inter-temporelle des budgets domestiques au lieu d'être un crédit pour la formation du capital (d'où des taux élevés de participation féminine et de remboursement par les femmes) Au Nord, instrument des politiques de l'emploi
------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Contribution à transformations sociales	Vecteur de transformation et de rupture par rapport au système du marché et de l'accumulation capitaliste	Vecteur d'intégration dans les formes dominantes d'économie
Prix de référence	Possibilité d'autonomiser le système des prix et de créer des discriminations positives	Prix de marché
Rapport à l'économie sociale et solidaire	Intégration variable de l'économique et du social (voire du	. Généralement forte autonomisation et domination d'une

	politique)	logique économique . affaiblissement d'une logique participative et diffusion croissante d'une logique commerciale
	Forte contribution à l'économie sociale et solidaire	Contribution exceptionnelle ou de plus en plus faible à l'économie sociale et solidaire
	Forte autonomie et souveraineté du groupe local ou du réseau	Degré variable d'autonomie du local (en général faible) et absence de souveraineté du groupe local

CONCLUSION

Les monnaies complémentaires et le microcrédit sont deux innovations qui sont présentées bien souvent, comme endogènes, car nées d'initiatives locales. Ceci est incontestable pour les systèmes de monnaies locales alternatives ou complémentaires car elles s'appuient généralement sur une association et une participation active de membres. Par contre, ceci peut être fortement mis en doute pour le microcrédit, en particulier du fait de sa dynamique actuelle fondée sur une commercialisation de plus en plus forte des services financiers [SERVET (2008) « Inclusion »].

À travers plus de 10 000 institutions, le microcrédit affiche plus de cent millions de clients, dont les deux tiers appartiendraient à des couches pauvres de la population, alors que les monnaies alternatives ne comptent que quelques millions d'utilisateurs. Il y aurait 1,5 million d'adhérents à travers 2 500 associations dans une trentaine de pays d'Europe, d'Amérique du Nord, en Argentine et au Japon¹⁰. Si les effectifs des monnaies alternatives ont été en forte croissance dans des périodes de crise monétaire et financière (dont l'Argentine est la plus belle illustration et où le nombre des utilisateurs auraient été de 10 millions), on observe notamment en Europe un tassement de cet essor, tandis que les effectifs du microcrédit affichent une croissance du nombre de ses clients supérieure à 30% par an et qu'un pays comme le Bangladesh compte douze millions de clients. Ceci expliquant cela, le rôle du microcrédit est devenu quasi universel –au sens où on le rencontre un peu partout sous des formes diverses dans la plupart des pays- et ses promoteurs prétendent lui faire jouer un rôle

majeur pour atteindre les objectifs du Millénaire de lutte contre la pauvreté (voir le lobbying de l'Année du microcrédit en 2005 et le Sommet Halifax en novembre 2006). À l'inverse, l'extension géographique des monnaies alternatives est beaucoup plus discret et sporadique et, là où elles agissent, elles le font, sauf situation exceptionnelle, de façon beaucoup plus confidentielle.

Comment comprendre, à partir de la comparaison de leurs dynamiques et de leurs potentialités, les différences de développement de deux instruments qui, comme nous l'avons montré, peuvent revendiquer certaines analogies ?

Les systèmes de microcrédit et de monnaies alternatives sont fondés tous les deux sur une dynamique de la dette. Toutefois, la rencontre entre microcrédit et monnaies alternatives ne peut être actuellement que limitée¹¹, voire improbable, du fait des formes actuelles de l'essor du microcrédit : notamment du fait de son articulation avec la finance internationale par placement et fonds de garantie, de la délocalisation de l'épargne, de l'ouverture de services d'assurance et de transferts des migrants, qui par ailleurs peuvent être considérés comme des éléments rendant plus forte l'inclusion financière des populations, y compris les plus matériellement démunies.

D'une certaine façon les monnaies alternatives grâce à la mise en place de groupes locaux ou de réseaux souverains luttent contre les formes actuelles dominantes de la financiarisation alors que le microcrédit en devient un acteur à part entière à une échelle internationale. Les monnaies complémentaires, sociales ou locales ont une potentialité d'appui au développement local beaucoup plus importante que le microcrédit, par l'endogénéisation des ressources sur laquelle elle s'appuie. Mais cette capacité est mal connue, voire mal comprise, des acteurs institutionnel du développement qui confondent mythe du microcrédit et caractère effectif de sa contribution au développement, alors que les promoteurs des monnaies locales se situent très largement en marge des appuis institutionnels potentiels. Une des raisons fondamentales de la différence de l'essor très différent des deux mouvements tient donc au rôle des politiques des institutions en charge du développement et à l'appui très fort qu'elles accordent au microcrédit (relayé aujourd'hui par de nombreuses fondations). On doit remarquer ici que les fonds internationaux de placement en microfinance articulent des sources privées et publiques. Tout en se mouvant dans une idéologie fixant comme objectif central une

¹⁰ Le taux de participation serait proche de 1%, pouvant aller jusqu'à 3% en Nouvelle-Zélande. Voir le *Rapport Exclusion et liens financiers 2005* sous la direction de Jérôme Blanc (Paris, Economica) qui comporte une importante bibliographie. Voir l'analyse que nous avons faite de ces systèmes dans Servet (1999).

¹¹ Voir note 1.

autonomie des institutions de microcrédit, les institutions qui le diffusent ne peuvent pour l'immense majorité d'entre elles le faire sans un appui public technique et financier externe considérable.

À l'opposé, la plupart des expériences de monnaies alternatives ou complémentaires, se sont faites selon une approche largement anti-étatiste ou dans un contexte de déficience des opérateurs publics. Quand des opérateurs publics (comme au Royaume-Uni) ont voulu intégrer les monnaies locales dans des politiques de développement, on doit constater que cela est apparu principalement comme une instrumentalisation et ceci est sans doute à l'origine de leur échec, par rapport aux attentes portées à l'initiative.

BIBLIOGRAPHIE

- BLANC, J. (2005), *Rapport Exclusion et liens financiers 2005*, Paris, Economica.
- DEMIRGÜÇ-KUNT Asli, BECK Thorsten, HONOHAN Patrick (ed.), (2007), *Finance for All ? Policies and Pitfalls in Expanding Access*, Washington, D. C., BIRD, 249 p.
- FERNANDO J. L. (ed.) (2006) *Microfinance. Perils and Prospects*, Routledge, London.
- FLAMING, Mark, « Guaranteed Loans to Microfinance Institutions : How do they add value ? », Focus Note n°40, CGAP, Jan. 2007.
- GENTIL D., Servet J.-M. (eds) (2002) « Microfinance : petites sommes, grands effets ? », *Revue Tiers Monde*, n° 172, p. 729-890.
- GLOUKOVIEZOFF G. (2006) "From financial exclusion to overindebtedness: the paradox of difficulties of people on low income?" in Anderloni L. Braga M. D. Carluccio E. M (eds) *New frontiers in banking services*, Springer. pp. 191-212.
- GURTNER, Bruno, 2007, « Un monde à l'envers : le Sud finance le Nord », in : FINO Daniel, *et alii*, 2007, *Financer le développement par la mobilisation des ressources locales*, *Annuaire suisse de politique de développement*, Genève, IUED, vol. 26, n°2, p. 57-80.
- KHOLIQUZZAMAN Ahmad Qazi (Ed.), 2007, *Socio-Economic and Indebtedness-Related Impact of Micro-Credit in Bangladesh*, Dhaka, The University Press Limited, 65 p.
- HONOHAN, 2006,
- HULME, MOSLEY, (1996)
- MORVANT-ROUX, S., SERVET, J.-M., (2007), « De l'exclusion financière à l'inclusion par la microfinance », *Horizons bancaires* (Paris, FARM), n°334, nov., p. 23-35.
- MORVANT ROUX, S., SERVET, J.-M., SOULAMA S., (2008), « Microfinance et logiques de solidarité », in : à paraître
- SAXEGAARD M. (2006) "Excess liquidity and effectiveness of monetary policy: evidence from Sub-Saharan Africa", IMF Working Paper/06/115, May, 50 p.
- SERVET J-M. (éd.), (1999), *Une économie sans argent*, Paris, Le Seuil.
- SERVET J-M. (2006) *Banquiers aux pieds nus : La microfinance*, Odile Jacob, Paris, 512 p.
- SERVET, J.-M., (2007), « Les illusions des objectifs du Millénaire », in : LAFAYE de Michaux, E., MULOT, É., OULD-AHMED, P. (éd.), *Institutions et développement : La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Rennes, Presses universitaires, 2007, p. 63-88.
- SERVET, J.-M., (2008) « La microfinance en milieu rural et pour l'agriculture dans un contexte de financiarisation globalisée », in : MORVANT-ROUX, S., (ed.) *Rapport Exclusion et liens financiers 2008*, Paris, Economica (à paraître).

Graphique

Dans doc attaché suivant à inclure ici

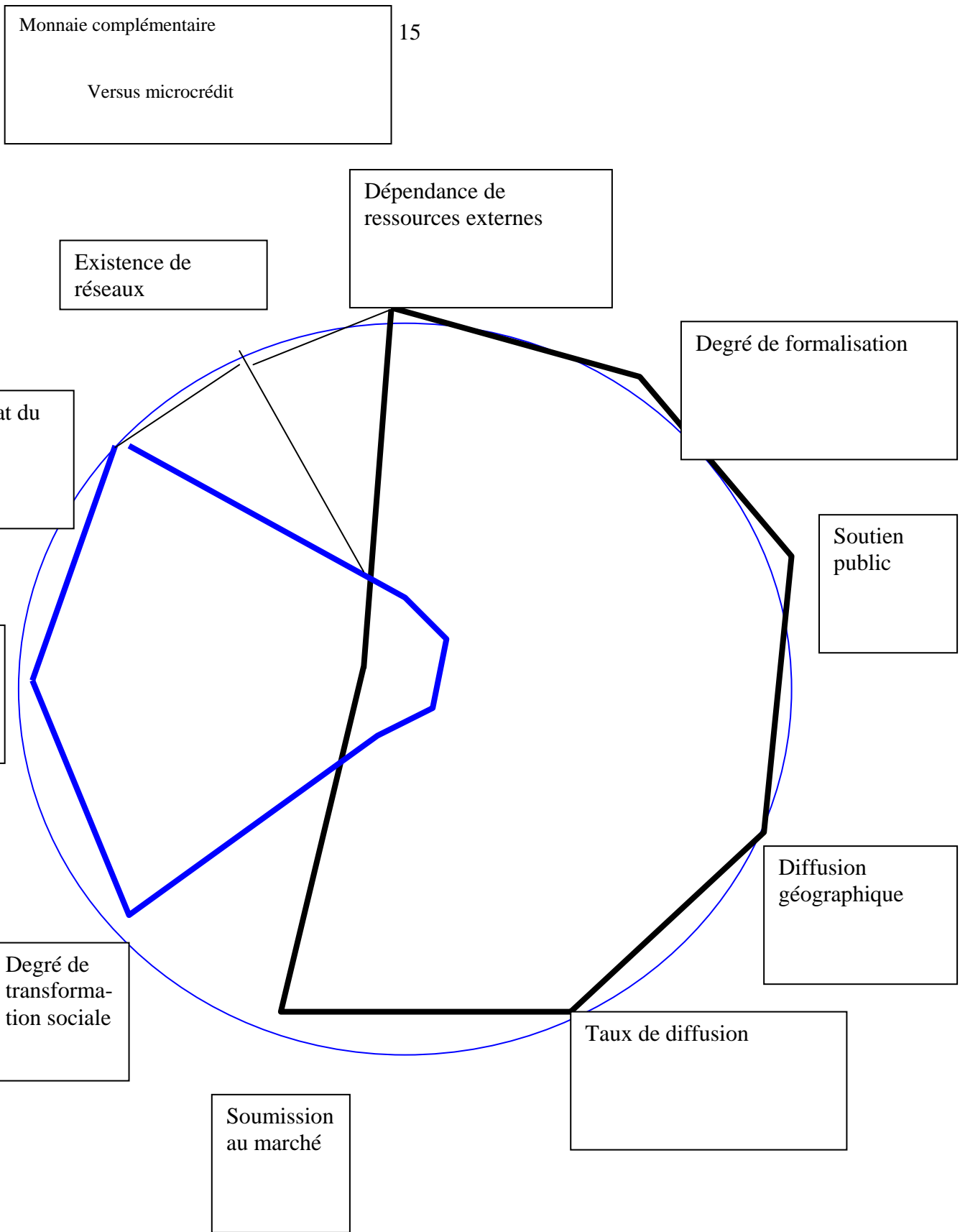


Schéma 2 : Jean-Michel Servet, « Monnaie complémentaire *versus* microcrédit: contribution comparée au développement local par l'inclusion financière »